

Mercredi, 2 juin 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Adams,	Cox,	McCallum,	Poirier,
Aikins,	De Blois,	McInnes (N.-Westm'tr),	Power,
Allan,	Dever,	McKay,	Priurose,
Almon,	Dickey,	McKindsay,	Prowse,
Armand,	Dobson,	McLaren,	Sanford,
Arsenault,	Drummond,	McMillan,	Scott,
Baker,	Ferguson,	Merner,	Snowball,
Bellerose,	Forget,	Miller,	Sullivan,
Bernier,	Kirchhoffer,	Mills,	Temple,
Bolduc,	Landry,	Montplaisir,	Thibaudeau,
Boucherville, de (C.M.G.)	Lougheed,	Mowat (Sir Oliver),	(de la Vallière).
Boulton,	Lovitt,	O'Brien,	Thibaudeau (Rigaud),
Bowell (Sir Mackenzie),	Macdonald (P.E.I.),	O'Donohoe,	Vidal,
Carling (Sir John),	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Villeneuve,
Casgrain,	MacInnes, (Burlington),	Owens,	Wark.
Clemow,	Masson,	Perley,	

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue :—

De l'Union chrétienne de tempérance des femmes, de la cité de Québec, demandant que l'âge de protection pour les jeunes filles soit prolongé jusqu'à vingt et un ans.

L'honorable M. de Boucherville, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (88) intitulé: "Acte constituant en corporation les Cisterciens Réformés," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. de Boucherville, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (83) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à la compagnie dite *The Mycenian Marble Company of Canada (Limited)*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McInnes (New-Westminster), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (K) intitulé: "Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.